

**Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du Giron de Montsalvens**

**Mercredi 11 février 2026 à 19h30 à la salle polyvalente de Corbières**

Nicole Pugin la Présidente dirige l'assemblée.

Mesdames, Messieurs,

Chers délégués,

Elle souhaite la bienvenue à notre 60<sup>ème</sup> assemblée des délégués du Giron de Montsalvens et elle salue en particulier notre secrétaire fondateur, Jean Pharisa, ainsi que le président de la société de tir de Corbières-Cerniat, Monsieur Jean-Claude Maillard.

Elle excuse le président de la société de tir de Sauthaux, M. Cédric Ruffieux, retenu par une autre assemblée. Nicole remplace donc M. Ruffieux comme déléguée de Sauthaux.

Elle passe la parole au secrétaire Maurice Rime pour l'appel.

**Point 1 : Appel :**

Bas-Intyamon	2	Botterens	2	Broc	1
Bulle	3	Charmey	1	Corbières-Cerniat	3
Gruyères	1	Hauteville	0	Haut-Intyamon	1
Lessoc	2	Sauthaux	1		

Manque la société de Hauteville

**Point 2 : Approbation du PV de la dernière assemblée du 20 mars 2025**

Nicole demande si des délégués veulent la lecture du PV.

Ce n'est pas le cas.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité

Nicole remercie le secrétaire pour sa rédaction.

### **Point 3 : Rapport du caissier, des vérificateurs et approbation des comptes :**

La Présidente passe la parole à notre caissier Pascal Dupont, pour la situation financière de notre groupement.

Pascal nous présente les comptes 2025 qui se bouclent avec un léger bénéfice de 312,40 chf

Et une fortune de 5'754,55 chf ceci au 31.12.2025.

Nicole demande s'il y a des questions ? Ce n'est pas le cas .La Présidente passe la parole aux vérificatrices des comptes.

Pour Bulle Mme Clémentine Droux et pour Corbières-Cerniat Mme Christelle

C'est Mme Christelle qui donne le rapport. Les comptes sont exacts, les vérificateurs ont contrôlé toutes les écritures et comparés avec les pièces justificatives. Les comptes sont parfaitement tenus et justes .Elle ne peut que proposer aux délégués d'approuver ces comptes.

La présidente fait passer au vote à mains levées.

C'est donc à l'unanimité que les comptes sont approuvés.

Nicole remercie le Caissier et les vérificatrices pour leur travail . Elle ajoute que les sociétés vérificatrices des comptes 2026 seront les sociétés de : Gruyères et Hauteville.

### **Point 4 : Concours 2026 :**

Le tir se déroulera sur 5 cibles au stand de Corbières-Cerniat.

Le tir avancé se fera : Samedi 11 juillet 2026 1330 à 1730

Le tir principal : Vendredi 17 juillet 2026 1600 à 2000

Samedi 18 juillet 2026 0900-1200 et 1330-1500

Contrôle des résultats par les sociétés le samedi 18 juillet 2026 dès 1630 (facultatif)

Proclamation des résultats à 1700h à la cantine du stand.

La surveillance sera assurée par la société organisatrice

Le chef de tir et les secrétaires seront fournis par Corbières-Cerniat

Corbières-Cerniat fournira également un ou une aide de bureau si nécessaire.

La munition sera facturée par Corbières-Cerniat et sera facturée après le tir.

Le prix de la passe est de 16fr et 14fr pour les JT et Ados.

Une carte-couronne de 10chf sera distribuée selon le résultat obtenu.

Et pour marquer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de notre Tir du Giron, le comité propose à l'assemblée d'offrir à tous les participants une CC de 6 fr., quel que soit le résultat.

Un montant forfaitaire de 500 Chf sera versé à la société organisatrice.

Le comité prendra contact avec nos donateurs habituels pour les prix individuels.

Nicole demande à la société organisatrice si elle a quelque chose à communiquer ?

Monsieur le Président Maillard précise que des sandwichs seront disponibles au Tir avancé, et pour le tir principal il y aura un Food-Truck. Donc pas de problème pour le ravitaillement.

Il ajoute qu'il faut promouvoir le covoiturage, car il n'y a pas beaucoup de places de parc au stand de Corbières.

**Point 5 Place de Tir :**

2027 : Hauteville

2028 : Gruyères

2029 : Haut-Intyamon

Pour Gruyères et Haut-Intyamon c'est ok. Hauteville est absente.

**Point 6 : Démission et admission au comité du Giron :**

Le comité actuel est le suivant :

Présidente : Nicole Pugin

Caissier : Pascal Dupont

Secrétaire : Maurice Rime

Nicole passe la parole à Pascal pour lire sa lettre de démission.

Ce dernier lit la lettre de Nicole qui démissionne après 32 ans de comité au Giron.

Pascal remercie chaleureusement Nicole pour son dévouement au Giron de Montsalvens. Il lui offre un bouquet de fleurs, précédant le cadeau de remerciement traditionnel qui suivra.

Les délégués présents ovationnent Nicole comme il se doit.

Comme convenu lors de notre dernière assemblée c'est au tour de Charmey selon le tournus de fournir un membre du comité. C'est donc le Président de Charmey Bernard Remy qui remplacera

Nicole au poste de président. Il est chaleureusement approuvé et applaudi pour son entrée au comité du Giron.

Pascal reste caissier et Maurice secrétaire.

**Point 7 : présentation du nouveau challenge :**

Le nouveau challenge sera en compétition pour 7 ans et sera remis lors de la 8<sup>ème</sup> assemblée.

Nicole donne la parole à Maurice pour présenter le nouveau challenge.

Ce dernier dévoile le nom du créateur du challenge : Monsieur Jean-Daniel Grandjean de Rossinière.

Sur un magnifique plateau de bois avec l'écorce, l'on distingue les ruines de l'ancien château de Montsalvens sculptées avec précision, de même que la bannière militaire de Montsalvens, qui faisait partie comme d'autres bannières par exemple de Gruyère, de Corbières, de Château d'Oex et du Vanel qui composait l'organisation militaire de l'Ancien comté de Gruyères.

En outre l'artisan a encore dessiné 3 fusils croisés sur une cible

Est sculpté le Titre : Giron de Montsalvens. Et tout ceci pour un prix d'ami de 390 fr.

Nicole remercie Maurice pour la présentation du nouveau challenge.

**Pont 8 : Divers**

La prochaine verrée est offerte par le Giron.

Nicole demande si quelqu'un veut s'exprimer ?

Jean-Claude Maillard le Président de Corbière-Cerniat remercie l'Assemblée et offre le verre de l'amitié.

Gruyères a ramené le dernier challenge, Nicole donnera la liste des gagnants et sponsors du challenge et Maurice les fera graver, il sagit d'une belle sonnaille.

Maurice demande si le nouveau barême de CC a donné satisfaction, la réponse est oui et l'on continue sur le même barême.

Nicole remercie tous les participants et clos l'assemblée.